



COMPTE RENDU NON OFFICIEL DE LA REUNION INFORMELLE  
AVEC LA DIRECTRICE LE 9 OCTOBRE 2017 A 14H

Aujourd'hui à 14h, sur proposition de la directrice départementale, les 3 organisations syndicales du département ont participé à une réunion informelle. Le nouveau n°2 du département était également présent.

FO ne souhaite pas participer à ce genre de réunion qui ne fait l'objet d'aucun protocole particulier et a rappelé à la directrice que les réunions informelles ne seraient se substituer aux instances officielles existantes et qui font, obligatoirement, l'objet d'un procès-verbal.

La directrice a souhaité nous rassurer en expliquant que cette réunion ne change rien à la comitologie habituelle des instances mais que le prochain CTL ne se déroulant que fin novembre, elle préférerait nous tenir informée de quelques sujets départementaux. Un syndicat ayant répondu quasi par retour de mail, qu'il participerait à cette réunion, FO n'a eu d'autre choix que d'y participer.

Pourquoi ne pas réunir tout simplement un CTL plus tôt ? Peut-être pour réduire encore une fois les droits des représentants syndicaux ?

FO n'a pas souhaité intervenir hormis sur le dernier sujet généraliste estimant que tous les sujets étaient trop importants pour être discutés lors d'une simple réunion informelle.

- **LISTE D'APTITUDE**

4 agents postulent pour la liste d'aptitude de contrôleur 2ème Classe et 3 contrôleurs pour la liste d'aptitude d'inspecteur.

Les CAPL se dérouleront le jeudi 9 novembre (les horaires ne sont pas encore déterminés).

- **BOURBONNE LES BAINS**

La directrice nous informe que le comptable affecté à Bourbonne a été « reversé » (quelle expression !) comme Inspecteur Divisionnaire Administratif depuis le 1er septembre 2017.

D'un commun accord et en raison des difficultés liés au pilotage de Bourbonne, celui-ci a accepté (avait-il vraiment le choix ?).

Il devient ainsi chargé de mission rattaché à la Mission Départementale Risques et Audits, il sera en charge de la vérification des régies SPL, État et Établissement Public Locaux d'État.

Il suit actuellement une formation et participera bientôt à l'audit d'une régie SPL en doublure avec un comptable.

C'est le comptable de Chalindrey qui effectue désormais la gestion du poste en intérim. La directrice nous a par ailleurs informé que le poste ne serait pas pourvu lors du prochain mouvement d'IDIV puisqu'elle a décidé de le geler !!!!

En effet, elle envisage de fusionner les postes de Bourbonne et de Chalindrey au 1er janvier 2019 précisant que le lieu de cette fusion n'était pas encore défini (ce qui serait bien une première pour notre département) et que ça serait soit sur Bourbonne ou soit sur Chalindrey !

- **DEPART DU COMPTABLE DE LA TRESORERIE SAINT DIZIER OPH ET ETS HOSPITALIERS**

Le comptable actuel de la trésorerie fait valoir ses droits à retraite au 1er janvier 2018 et la directrice nous informe qu'elle a décidé de ne pas geler le poste (grande seigneuresse) même si la gestion de l'OPH passe en comptabilité privé au 1er janvier 2018.

Sans surprise, elle annonce le déménagement de la trésorerie dans les locaux du Brigadier Albert mais au 1er semestre 2018 (max 2ème trimestre). Le n°2 annonce qu'il va rencontrer l'ensemble des chefs de service jeudi 12 octobre à Saint Dizier afin d'élaborer ensemble la méthode pour mener à bien ce projet (comment associer les agents, établir un projet afin d'optimiser le déménagement...).

Si la DG octroie un budget supplémentaire, une reconfiguration de l'accueil sera également envisagée.

- **TRAVAUX TRESORERIE CHAUMONT**

Les travaux ont débuté jeudi dernier et ne posent pas de problèmes particuliers selon la directrice, j'ai quand même répondu que poussière et bruit avaient largement ponctué cette journée et qu'il aurait été judicieux de fermer la trésorerie. Le n°2 répond que l'adjointe avait été informée qu'elle pouvait à tout moment contacter la direction...pour lui dire qu'il y avait de la poussière et du bruit sans doute, phénomène très étrange lorsqu'on effectue des travaux.

La directrice prend l'engagement de voir si l'enlèvement à venir du carrelage et la suite des travaux peuvent déclencher la fermeture du site.

- **SUPPRESSION DU N° UNIQUE SPL**

Désormais, en cas de souci, les agents en charge du SPL devront obligatoirement envoyer un formuel à l'assistance SPL qui rappellera. Ce système va également se généraliser aux assistances « professionnels et « direction » et il faudra que tous les agents changent leurs habitudes de travail.

Le n°2 rappelle que l'AT ne pourra plus être saisie directement et que la CID ne doit jamais être saisie directement par les agents !

- **ACCUEIL CITE ADMINISTRATIVE DE CHAUMONT**

Une demande de crédits est actuellement en cours, la direction espérant que les travaux débiteront en début d'année 2018, pour que les boxs soient opérationnels pour la campagne déclarative.

Le sujet immobilier n'est pas compliqué, par contre le câblage informatique sera plus problématique.

Les locaux de la préfecture seront libérés le 6 novembre.

La directrice rappelle que l'accueil sur RDV sera obligatoire pour tous les services et s'effectuera au RDC.

- **LOCAUX CITE N-1**

La directrice nous informe que la salle syndicale actuellement située au 2ème étage et l'installation de mon futur bureau font l'objet d'une étude budgétaire (les locaux ne nécessitant aucun travaux...) et informatique.

La CID déménagera de la rue de Lorraine au N-1 de la cité avant la fin de l'année 2017.

La salle de convivialité mutualisée pour tous les agents de la cité devrait également déménager au N-1 courant 2018 ainsi que les salles de réunions.

- **MOBILISATION DU 10 OCTOBRE**

FO a demandé à la direction de communiquer les résultats de la grève du 10 octobre (comme elle devrait le faire obligatoirement à chaque fois). La directrice a ajouté que la cité serait fermée au public à compter de 11h45 pour des raisons de sécurité à cause du rassemblement à midi devant la préfecture.

Les agents et les usagers pourront sortir via la porte d'accès située sur le côté de l'entrée.